

Ecrit par le 22 juillet 2024

Endettement des ménages : avec +18% de dossiers en 2023, le Vaucluse 5e département le plus pauvre de France



Au siège de la [Banque de France](#) (BDF), sur le site d'Agroparc à Avignon, la Commission de Surendettement s'est réunie ce mardi 20 février après-midi, en présence de [Christine Gord](#), directrice départementale de la BDF, de [Michel Laffitte](#), directeur départemental des [Finances Publiques](#) et de [Sébastien Maggi](#), Secrétaire général adjoint de la [Préfecture de Vaucluse](#) et de représentants d'associations.

1004 dossiers de surendettement ont été déposés l'an dernier (+18%), une tendance supérieure à celle de la Région Sud (+3%) et à celle de la France (+8%). Toutefois, modère Christine Gord : « Le niveau des dépôts reste inférieur de 21% à celui de 2019 (1264 dossiers), année de référence de la pandémie et le taux de dossier pour 100 000 habitants est plus faible dans le Vaucluse (217 dossiers) que pour la Région Sud (227) et l'Hexagone (226). »

En tout, cet endettement représente la somme de 32,8M€. Une répartition qui se partage entre 44% de dettes à la consommation (35% en 2022), 24% de dettes immobilières (contre 27%) et 32% de dettes de charges courants (contre 38%). Mais « 10 millions de dettes ont été effacés, partiellement ou

Ecrit par le 22 juillet 2024

totallement », ajoute Christine Gord, soit 27,4% du montant total (25,8% en PACA, 24,9% en France), donc 3/4 environ ont été remboursés. Et elle précise : « Il faut redonner une seconde chance aux personnes qui ont de bas revenus, d'ailleurs la Banque de France a mis en place des services d'inclusion financière pour informer, orienter, aider, et accompagner les personnes qui sont les plus démunies. Ils sont composés des secteurs bancaire, associatif et institutionnel pour capter les préoccupations des ménages endettés et leur tendre la main. »

Le Vaucluse, 5e département français le plus pauvre

Dans une enquête de la Banque de France citée mardi, il ressort que le Vaucluse compte 561 953 habitants, que le montant médian de revenus est de 20 640€ par an (22 070€ dans la Région Sud et 22 400 en France), le taux de chômage le plus élevé : 9,3% (7,8% en PACA et 6,9% seulement en France) et le salaire horaire moyen en euro de 14,45 chez nous, 15,74€ dans la Région et 16,40€ dans l'hexagone.

Autre tendance de ce surendettement, il concerne 80% des personnes âgées de 25 à 64 ans, majoritairement des femmes (56%) et 21% des familles monoparentales dont la maman se débat pour élever seule ses enfants.

Un autre chiffre fait froid dans le dos : 19,5% des Vauclusiens vivent SOUS le seuil de pauvreté. Réalité qui fait réagir Sébastien Maggi : « Le Vaucluse est bel et bien le 5e département le plus pauvre de France, et Avignon cumule 33% de la pauvreté de tout le département. Malgré le festival, le Luberon, les magnifiques vignobles des Côtes du Rhône, il faut savoir que 2 nouveaux quartiers d'Avignon sont désormais éligibles comme prioritaires dans la politique de la ville, le Pont-des-deux-Eaux et les Broquetons-Sainte-Catherine à Montfavet. L'inflation aggrave la situation pour ceux qui avaient du mal à joindre les deux bouts. Ils doivent choisir entre payer leur loyer ou remplir leur caddie, aller chez le médecin ou se chauffer. Ils enchaînent des crédits pour rembourser leurs dettes ou survivre, c'est une course sans fin. »

Et le Secrétaire général adjoint de la Préfecture ajoute : « Une échéance peut peser de tout son poids sur des locataires de HLM comme sur des petits retraités victimes du coût de la vie, de l'explosion du prix de l'énergie, de l'alimentation. Certains ressentent un sentiment de honte quand les dettes s'accumulent et l'huissier frappe à la porte toutes les semaines. Et il faut savoir que la Commission de surendettement a un œil averti et bienveillant pour sortir les ménages et les familles monoparentales de ce carcan, pour qu'ils retrouvent des marges de manœuvre et un reste à vivre correct. Elle aide ceux qui sont empêtrés dans ces problèmes pour qu'ils paient leurs dettes et retrouvent une vie normale, sans souci du lendemain. D'ailleurs, 1/3 des dettes est apuré. »

Christine Gord, la Directrice départementale de la Banque de France a conclu en annonçant nombre d'actions prévues cette année : ateliers pour former les 231 assistantes sociales de Vaucluse, organiser des réunions avec les juges, participer à la Semaine de l'Education Financière sur les arnaques, organiser des sessions sur l'illettrisme et parler du SNU (Service National Universel) les 7 mars, 23 et 24 avril, et 4 et 5 juillet. En 2023, la Banque de France a accompagné 5,7 millions de personnes .

Ecrit par le 22 juillet 2024



2e à droite : Sébastien Maggi ; 3e à droite : Christine Gord.

Banque de France : malgré un chiffre d'affaires en hausse en Vaucluse, les entreprises sont inquiètes

Ecrit par le 22 juillet 2024



Ce mercredi 14 février, la [Banque de France](#) a rassemblé de nombreux acteurs économiques vauclusiens au [Lycée François Pétrarque](#) afin de dresser un bilan de l'année 2023 et d'afficher les perspectives pour 2024.

Ce n'est pas dans les locaux avignonnais de la Banque de France que celle-ci a décidé de réunir les acteurs économiques de Vaucluse, mais dans l'enceinte du Lycée agricole François Pétrarque, à Agroparc. Un lieu symbolique compte-tenu de l'actualité récente et de la situation actuelle du monde agricole.

« Il est important qu'on parle à plusieurs voix, pas seulement aujourd'hui, pour être au service des entreprises et les accompagner au mieux », a commencé par déclarer [Christine Gord](#), directrice départementale de la Banque de France en Vaucluse, avant de présenter ses invités. Valérie Coissieux, présidente de la [Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse](#), Georgia Lambertin, présidente de la [Chambre d'agriculture de Vaucluse](#), Gérard Arnault, président du [Tribunal de commerce d'Avignon](#), [Michel Laffitte](#), directeur départemental des [Finances publiques de Vaucluse](#), et Gilbert Marcelli, président de la [Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse](#), étaient présents aux côtés de Christine Gord afin d'apporter différents éclairages sur la situation économique du département.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Un troisième trimestre 2023 en baisse en Vaucluse

En 2023, le Vaucluse a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 21 milliards d'euros lors des trois premiers trimestres, tous secteurs confondus. Si c'est un peu moins bien que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en termes d'augmentation de chiffre d'affaires, ce n'est pas pour autant négatif puisque celui du Vaucluse reste malgré tout supérieur à ceux de 2021 et 2022.

Si sur l'année, les chiffres ne montrent rien de très inquiétant, c'est le troisième trimestre qui affiche une régression. En effet, le troisième trimestre de 2023 n'a enregistré qu'une augmentation de 2,2% par rapport à la même période l'année précédente, contre 7,7% au troisième trimestre de 2022, et 6,79% à celui de 2021.

L'immobilier et la construction, des secteurs en baisse

Au troisième trimestre de 2023, c'est le secteur tertiaire qui a affiché le plus gros chiffre d'affaires puisque ce dernier représente 70,32% du chiffre d'affaires vauclusien, suivi du secteur secondaire avec 27,71%, et le secteur primaire avec 1,97%. Au sein du secteur tertiaire, c'est le commerce et la réparation d'automobiles qui représentent la plus grosse partie du chiffre d'affaires avec 60,96%, et au sein du secteur secondaire, c'est l'industrie manufacturière avec 61,61%.

Globalement, les activités spécialisées, scientifiques et techniques ont connu un essor au troisième trimestre de 2023, tandis que la construction et l'immobilier, eux, sont en baisse. Les exports, aussi, ont observé un petit repli entre le troisième trimestre de 2022 et celui de 2023.

Des difficultés qui persistent

Malgré un chiffre d'affaires départemental en hausse, les entreprises continuent de faire face à de nombreuses difficultés. Selon une enquête nationale de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) réalisée à la fin de l'année 2023, 91% des chefs d'entreprises ressentent l'impact de l'inflation, 35% s'inquiètent d'une baisse de leur chiffre d'affaires, et 52% estiment que le prix de l'énergie est un problème majeur pour le développement de leur entreprise. « On a une très large diversité des activités en Vaucluse, on compte sur une activité touristique et hôtelière soutenue en 2024, on doit continuer de renforcer certaines filières (agroalimentaire, métallurgie, etc), favoriser l'implantation des industries », a complété [Olivier Pieri](#), secrétaire général de la CPME 84.

L'agriculture, qui a une place prépondérante en Vaucluse puisqu'elle occupe 31% de la surface du département, fait aussi face à de nombreuses contraintes, comme la réglementation qui se durcit, ou encore le climat. « Les agriculteurs ont des entreprises à ciel ouvert dans un contexte de changement climatique, a rappelé Georgia Lambertin, présidente de la chambre d'agriculture de Vaucluse. Aujourd'hui, ils produisent mais ne se rémunèrent pas. Je ne suis pas venue en donneuse d'ordre ou de morale, mais il faut protéger les agriculteurs, car ce sont eux qui nous nourrissent, ils sont la base de la pyramide. »

Davantage d'accompagnement

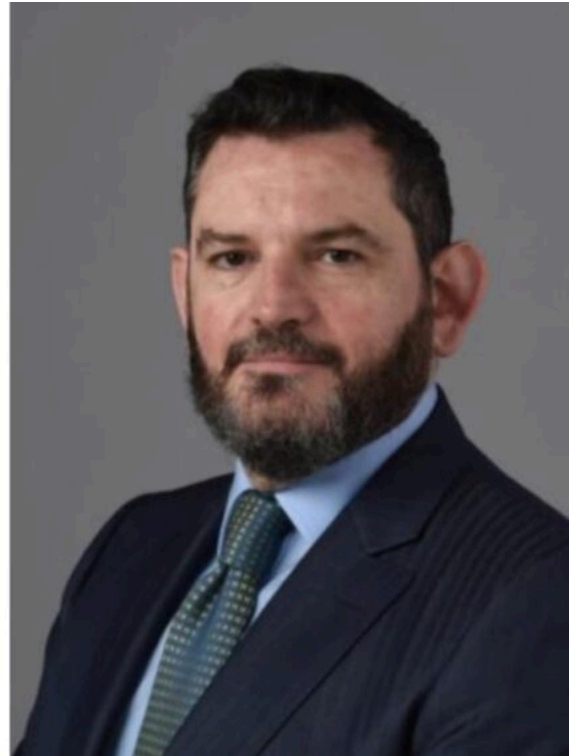
Écrit par le 22 juillet 2024

Afin que les entreprises vauclusiennes puissent faire face à ces difficultés et les surmonter, elles doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement, telle est l'ambition de Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse. « Il faut non seulement mieux accompagner les sociétés, mais il faut aussi former les jeunes et faire de la réinsertion pour répondre aux challenges de demain, a-t-il expliqué. Il faut que toutes les confédérations et toutes les interprofessions travaillent en synergie parce qu'on a tous à gagner là-dessus. »

Une pensée partagée par Gérard Arnault, président du tribunal de commerce d'Avignon. Ce dernier a accueilli 383 entretiens de prévention en 2023, contre 116 en 2019, et 283 entretiens sur convocation en 2023, contre 37 en 2019. Si le cadre formel du tribunal de commerce peut refroidir les chefs d'entreprises, Gérard Arnault souligne le rôle de la juridiction dans l'accompagnement des entreprises. « On essaye d'accueillir les chefs d'entreprise dans un cadre professionnel et non juridique, a-t-il déclaré. Le tribunal du commerce les encourage à venir. Nous ne sommes pas là pour les nuire, mais pour les accompagner. »

Denis Lauretou nommé directeur régional de la Banque de France en région Paca

Ecrit par le 22 juillet 2024



[Denis Lauretou](#) vient d'être nommé directeur régional de la [Banque de France](#) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il succède donc à [Jean-Christophe Ehrhardt](#) qui occupait le poste depuis 2021. Denis Lauretou a également obtenu le poste de directeur départemental des Bouches-du-Rhône à Marseille.

Natif de Bordeaux, Denis Lauretou est diplômé de Sciences Po Bordeaux, de l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice, mais aussi titulaire d'un diplôme de 3^e cycle universitaire en droit administratif. La Banque de France ne lui est pas inconnue puisqu'il y a commencé sa carrière en 1989 et a fait la plus grande partie de cette dernière dans le corps de l'Inspection dans les fonctions de contrôle bancaire et principalement d'audit interne et enquêtes spéciales. En 2013, il a été nommé directeur central de la Sûreté- Sécurité par le Gouverneur de la Banque de France, puis directeur régional de la Banque de France en Nouvelle-Aquitaine et directeur départemental de la Gironde à Bordeaux en 2019.

« Je me rends avec enthousiasme à Marseille, empli du désir d'aller au contact de celles et ceux qui donnent à la ville de Marseille, au département des Bouches-du-Rhône et à cette magnifique Région Sud toute cette énergie créatrice », a-t-il annoncé sur LinkedIn.

V.A.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Banque de France, Quel accès des entreprises au crédit ?

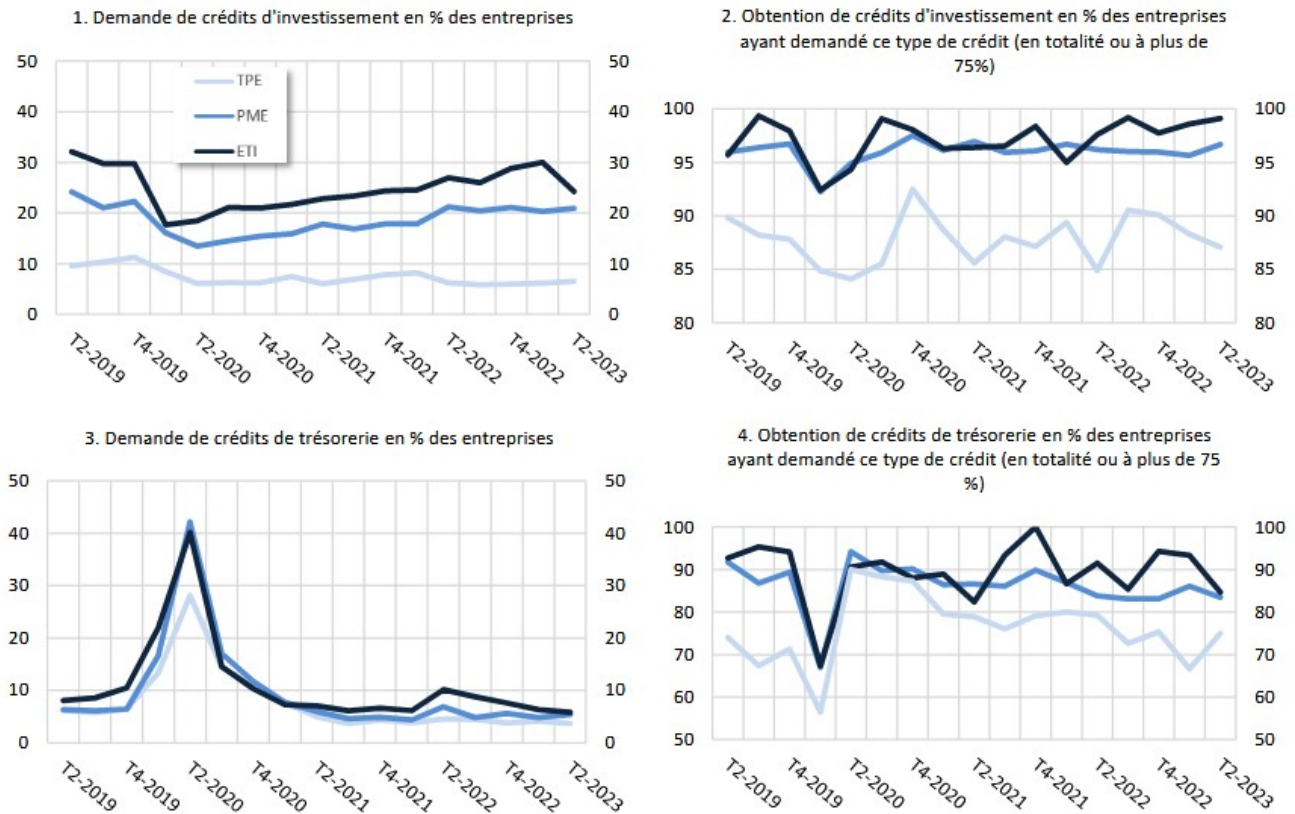
CRÉDIT ENTREPRISE



La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME (Petites et moyennes entreprises) et 500 ETI (Entreprises de taille intermédiaire) ont répondu, ainsi que 1 500 TPE (Très petites entreprises) grâce à un partenariat avec la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA). Ici, seuls les crédits bancaires sont considérés. Les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

La proportion d'entreprises ayant sollicité de nouveaux crédits est stable au 2^e trimestre 2023, avec une légère diminution pour les crédits d'investissement demandés par les ETI (Entreprise de taille intermédiaire). Le taux d'obtention de crédits se maintient à un niveau très élevé pour les crédits d'investissement. Il augmente pour les crédits de trésorerie accordés aux TPE (Très petites entreprises). La proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit continue d'augmenter, mais avec une ampleur moindre que les trimestres précédents.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Données non corrigées des variations saisonnières, proportion d'entreprises en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment
 Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit : TPE : 0 – 9 salariés ; PME = 10 – 249 salariés ; ETI = 250 – 4999 salariés

Nouveaux crédits d'investissement

La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 1 sur la figure ci-dessus) est stable au 2e trimestre 2023 pour les TPE, en légère augmentation pour les PME, et diminue pour les ETI à 24 % après 30 % au T1 2023. Les taux d'obtention pour ces demandes de crédits demeurent très élevés : 87 % des TPE, 97 % des PME et 99 % des ETI ayant demandé un prêt l'ont obtenu en totalité ou à plus de 75 % (Cf. graphique 2).

Nouveaux crédits de trésorerie

La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 3) est stable à un niveau bas pour les TPE, les PME et les ETI. Le taux d'obtention pour ce type de crédit diminue pour les PME à 83 % (contre 86 % au T1 2023), et dans une proportion plus élevée pour les ETI à 85 % (contre 93 % au T1 2023). Il augmente toutefois à 75 % pour les TPE, ces dernières bénéficiant d'un taux d'obtention plus élevé en moyenne qu'avant la crise Covid.

Lignes de crédit

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME et les ETI peuvent faire appel à leur banque pour obtenir,

Ecrit par le 22 juillet 2024

souvent en début d'année, des lignes de crédit leur donnant droit à tirage au cours de l'année. Les demandes augmentent d'un point pour les PME (Petites et moyennes entreprises) comme pour les ETI : ainsi, 34 % des PME et 46 % des ETI ont fait une demande au cours des 12 derniers mois. Ces demandes sont toujours largement satisfaites (entièrement ou à plus de 75 %), dans 95 % des cas pour les PME et les ETI. 53 % des PME ont utilisé des lignes de crédit ce trimestre, soit 1 point de moins qu'au trimestre précédent. 62 % des ETI ont tiré sur leurs lignes de crédit, ce qui représente également d'une diminution d'un point par rapport au 1er trimestre 2023.

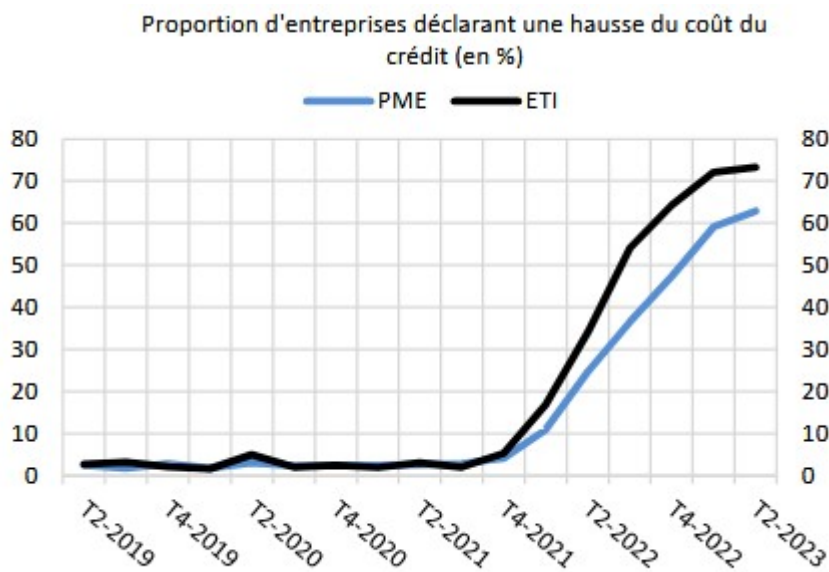
Obtention de nouveaux crédits d'équipement

Parmi les crédits d'investissement, les crédits d'équipement sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.

Le taux d'obtention pour les crédits d'équipement demeure élevé pour toutes les tailles d'entreprises : 89 % des TPE, 94 % des PME et 96 % des ETI ayant sollicité ce type de crédit l'ont obtenu (entièrement ou à plus de 75 %).

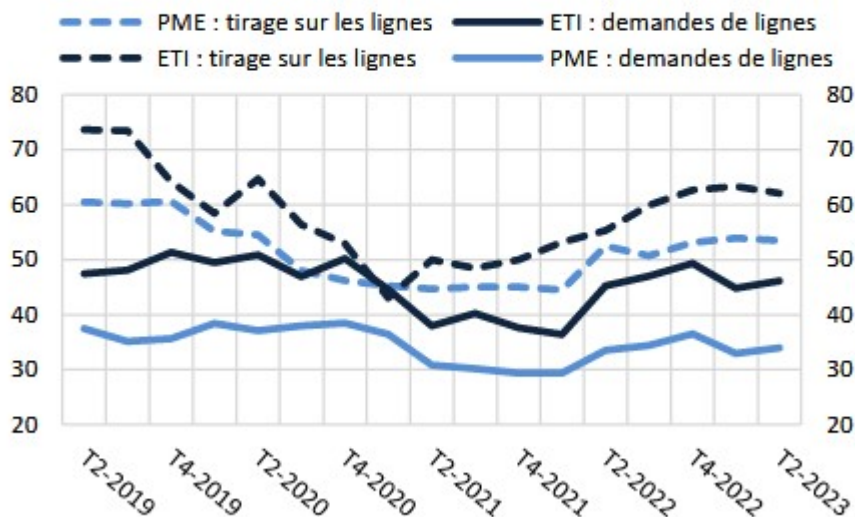
L'évolution du taux de crédit

Au 2e trimestre 2023, la proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût global du crédit par rapport à leurs précédentes demandes de crédit continue d'augmenter, toutefois avec un moindre ampleur qu'aux trimestres passés. Près de 63 % des PME et 73 % des ETI rapportent une hausse du coût du crédit obtenu par rapport à leurs précédentes demandes.

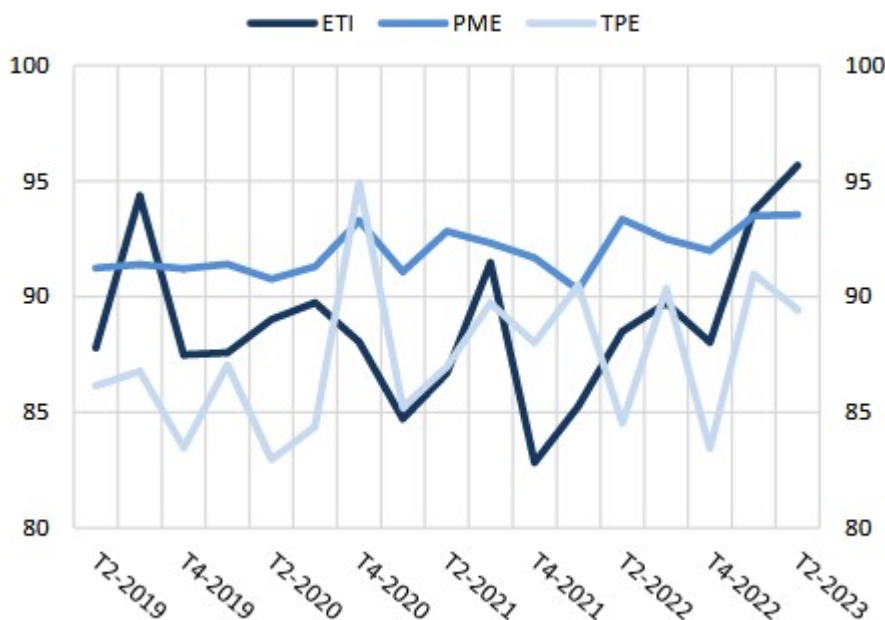


Ecrit par le 22 juillet 2024

Proportion d'entreprises ayant fait une demande de lignes de crédit (sur les 12 derniers mois, en %) et proportion d'entreprises ayant tiré sur les lignes existantes (au cours des 3 derniers mois, en % des entreprises ayant obtenu une nouvelle ligne)



Proportion d'entreprises ayant obtenu des crédits d'équipement en totalité ou à plus de 75% (en % des entreprises ayant fait une demande)



Ecrit par le 22 juillet 2024

MH

Attention aux arnaques téléphoniques aux faux agents de la Banque de France



La Banque de France alerte le public sur des tentatives d'escroqueries téléphoniques utilisant frauduleusement son nom et son numéro de téléphone.

Les escrocs prétendent appartenir au personnel de la Banque de France (souvent le service des fraudes) et demandent aux personnes contactées d'annuler des opérations prétendument frauduleuses en se connectant à leur espace personnel de leur banque. En réalité, les personnes procèdent à la validation d'opérations au profit des escrocs. Ces escrocs sont d'autant plus crédibles qu'ils parviennent à afficher, sur l'écran du téléphone de la personne contactée, le véritable numéro de la Banque de France et qu'ils

Ecrit par le 22 juillet 2024

détiennent des informations personnelles de leur victime, notamment ses coordonnées bancaires.

« La Banque de France ne sollicite jamais la communication de coordonnées bancaires, d'informations personnelles ou la validation/annulation d'une opération bancaire. »

Que faire si vous êtes victime ?

1. Contactez votre banque ! Signalez-lui rapidement les opérations frauduleuses, au plus tard dans les 13 mois de la date du débit. Ce délai est plus court* lorsque l'établissement du bénéficiaire du paiement se situe en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen. Pour rappel : votre banque doit rembourser la somme débitée. En cas de désaccord, la charge de la preuve appartient à la banque. Pour refuser de vous rembourser, la banque doit démontrer que vous avez été particulièrement négligent dans la conservation de vos données bancaires.

2. Déposez plainte : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

3. Enfin, vous pouvez contacter INFO ESCROQUERIES au 0 805 805 817 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h30) et/ou faire un signalement sur www.internet-signalement.gouv.fr.

L.G.

* *Le délai est alors ramené à 70 jours (le contrat carte peut prévoir un délai plus long, ne pouvant dépasser 120 jours).*

Matinale de la création, vivez la vie d'un entrepreneur à partir d'un jeu d'analyse financière

Ecrit par le 22 juillet 2024



La [CCI de Vaucluse](#) vous propose de participer le jeudi 25 mai de 9h30 à 11h à son atelier, animé par la banque de France.

L'objectif

L'objectif de cet atelier est d'expérimenter le quotidien d'un entrepreneur pour comprendre l'importance de la gestion financière et les impacts d'évènements sur la vie de l'entreprise.

Le programme

L'évènement commencera avec une introduction, suivie d'un jeu de plateau pédagogique innovant et ludique qui permettra d'appréhender les principaux indicateurs financiers d'une entreprise. Finalement l'atelier sera conclu et les participants pourront poser des questions.

J.G

Infos pratiques

Inscription gratuite, mais obligatoire. 9h30-11h. Vendredi 25 mai. 04 90 14 87 00.

Banque de France : les anticipations d'inflation des chefs d'entreprise se maintiennent à 3% à l'horizon 3-5 ans



L'enquête trimestrielle de la Banque de France sur les anticipations d'inflation a été menée du 28 novembre au 5 décembre. Au quatrième trimestre 2022, la médiane de l'inflation perçue par les chefs d'entreprise se situe à 6,5% soit un peu au-dessus de l'IPC mesuré par l'Insee pour novembre (6,2%). Leurs anticipations à un an s'établissent à 6% et celles à moyen terme - horizon 3 à 5 ans - sont nettement moins élevées à 3%.

Au quatrième trimestre 2022, les médianes de l'inflation perçue et celle anticipée à un an progressent, respectivement de 0,5 point de pourcentage (pp) et de 1 pp sur un trimestre. A moyen terme (3-5 ans) la médiane est stable depuis 3 trimestres. Les réponses prévoyant les taux d'inflation à 3-5 ans les plus élevées diminuent au quatrième trimestre.

Ecrit par le 22 juillet 2024

	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022
Inflation perçue	3,5	5,0	6,0	6,5
Inflation anticipée à 1 an	4,0	5,0	5,0	6,0
Inflation anticipée à 3-5 ans	2,5	3,0	3,0	3,0

Taux annuel d'inflation perçue et anticipé par les entreprises (médiane en %).

Evolution de la perception et des anticipations du taux annuel d'inflation (médianes en %).

Distribution des anticipations d'inflation à 3-5 ans (%).

Alors que les chefs d'entreprise prévoient une progression des prix à la consommation de 6% au cours des 12 prochains mois, ils anticipent une croissance des salaires de base dans leur entreprise de 4% sur la même période. Cette anticipation est stable par rapport au trimestre précédent.

Evolution de l'anticipation à 1 an des salaires de base (médiane en %).

Enquête menée du 28 novembre au 5 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 700 chefs d'entreprise.

Le directeur de la Banque de France à la rencontre des entreprises d'Agroparc

Ecrit par le 22 juillet 2024



Jeudi 7 avril, le directeur départemental de la Banque de France Vaucluse, [Gilles Duquénois](#) arrivé au poste en 2021, animera un petit déjeuner thématique organisé par [l'association Agroparc](#), au sein même des locaux de l'association de la zone d'activités avignonnaise .

Agroparc invite ses entreprises à venir échanger durant 2h autour de la conjoncture économique actuelle, l'accompagnement des entreprises avec un focus particulier sur les les possibilités de restructuration du PGE (Prêt garanti par l'Etat) ainsi que de la nouvelle échelle de cotation de la Banque de France.

Jeudi 07 avril. 8h à 10h. Association Agroparc. 120, Rue Jean-Dausset, Bâtiment Technicité. Avignon. Inscriptions et informations services@agroparc.com

Ecrit par le 22 juillet 2024

Carpensud : des experts pour informer les entreprises

L'association d'entreprises [Carpensud](#) propose demain une conférence 'Fiscale et sociétale'. Organisée en partenariat avec [La Provence créative](#) cette soirée entrepreneuriale permettra à des experts d'informer les entreprises sur leurs droits et sur les nouvelles réformes (CFE, Smic, contrats de travail...).

Ce rendez-vous, qui se déroulera au Pôle Atlas (le pôle tête et cou situé à côté de l'hôpital de Carpentras), sera notamment animé par le cabinet [Affexio](#), experts comptables et avocat en droit du travail, ainsi que par [Gilles Duquenois](#), directeur de la banque de France en Vaucluse, et Sylvie Pepe de Pôle emploi Carpentras.

Une centaine de chefs d'entreprises sont attendus lors de cet événement où il est possible de s'inscrire sur [le lien suivant](https://www.helloasso.com/associations/carpensud/evenements/conference-fiscale-et-societale) :

Jeudi 24 février. A 18h30. Pôle Atlas. 1 111, avenue Jean-Henri Fabre. Carpentras. 04 90 67 27 00 ou 06 12 06 49 73. s.montmasson@carpensud.com. www.carpensud.com